

ACHETER-LOUER.FR

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 904 534 euros
Siège social : 3, avenue du Canada – Zone d'Activités de Courtabœuf
Parc Technopolis – Bâtiment Alpha – 91940 LES ULIS
394 052 211 RCS EVRY

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE **AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte de l'activité d'ACHETER-LOUER.FR (la « Société ») et de sa filiale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés d'ACHETER-LOUER.FR dudit exercice.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui ont été tenus à votre disposition, selon les modalités et dans les délais légaux.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE LA FILIALE

1.1. Activité de la Société et du Groupe ACHETER-LOUER.FR

Cotée sur ALTERNEXT depuis juillet 2007, ACHETER-LOUER.FR met à disposition, auprès des professionnels de l'immobilier - agents immobiliers, promoteurs et constructeurs de maisons individuelles - une gamme complète de solutions marketing :

- Thématiques d'annonces immobilières et magazines de réseaux immobiliers
- Portail de petites annonces immobilières de professionnels
- Outils de marketing direct numérique, de site responsive ainsi qu'une gamme d'applications web-mobiles
- Generations de leads intentionnistes Immobilier
- Campagnes e-mailing BtoC et BtoB

Elle commercialise également une ligne d'activité « *BtoB* » clairement individualisée afin d'accroître son potentiel de développement. Celle-ci comprend le magazine d'information professionnelle « *Expression* » et des prestations web et *e-mailing* uniquement adressées aux agences immobilières. Ces prestations ont déjà été utilisées en 2016 par des grandes marques de réseaux d'agence, dont notamment ORPI, L'ADRESSE, GUY HOQUET, ARTHURIMMO.COM, SOLVIMMO, AVIS-IMMOBILIER et le SNPI (*Syndicat National des Professions Immobilières*) partenaire d'ACHETER-LOUER.FR.

Au cours de l'exercice écoulé, ACHETER-LOUER.FR a également effectué le lancement d'une nouvelle ligne d'activité complémentaire des métiers historique : « *Les bons plans pour votre futur logement* ». Ce service permet aux particuliers de faire des économies en faisant estimer et en comparant le coût de leurs projets, puis d'être mis en relation avec des professionnels sélectionnés dans tous les secteurs clés en amont ou en aval d'un achat immobilier.

Cette nouvelle offre permet ainsi de monétiser les contacts générées auprès des annonceurs des différentes activités concernées (SERVICE : financement, assurance, déménagement, énergie, télécoms, Internet, mobile, alarme, diagnostic | HABITAT : rénovation, agrandissement, amélioration, décoration, chauffage, équipement, aménagement, cuisine, salle de bain). Une dizaine de premiers clients, dont EDF, GAN ASSURANCES, DIRECT ENERGIE, VERISURE (alarmes, télésurveillances), EMOOVZ (comparateur déménageurs) ou encore OUISTOCK (stockage), ont déjà souscrit à cette offre en 2016.

Le marché de la communication immobilière a connu une année 2016 stable, le volume des transactions immobilières étant en progression par rapport à 2015.

En 2016, sur le marché de la presse, le principal concurrent reste LOGIC-IMMO (groupe SPIR) qui est en passe d'être racheté en ce début 2017 par AXEL SPRINGER qui possède déjà SELOGER.COM.

Les principaux sites Internet concurrents aujourd'hui sont SELOGER.COM, LEBONCOIN, LOGIC-IMMO, ainsi que le nouveau site immobilier BIEN'ICI appartenant aux organisations professionnelles d'agents immobiliers et les grands réseaux nationaux de transaction et plusieurs enseignes majeures de la promotion immobilière.

Sur le marché des outils de marketing direct numérique, les concurrents sont essentiellement LOGIC-IMMO, les WEB AGENCY et certains éditeurs de logiciels immobiliers.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ACHETER-LOUER.FR est de 2 442 K€ en 2016 contre 2 312 K€ en 2015, soit une hausse de 5,62 %.

Les produits d'exploitation consolidés s'établissent à 3 437 K€ en 2016 contre 3 305 K€ en 2015, soit une hausse de 3,99%.

• **Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2016.**

Conclusion d'un accord avec ses principaux créanciers

Le 2 mai 2016, ACHETER-LOUER.FR a annoncé avoir conclu avec ses principaux créanciers un accord pour traiter son endettement et renforcer ses fonds propres.

Dans ce cadre, ACHETER-LOUER.FR s'est engagée à réaliser une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires, par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à son capital, ou dans le cadre d'un placement privé le cas échéant, par usage des délégations financières en vigueur au profit du directoire.

Par ailleurs, il a été convenu au terme de cet accord, que l'augmentation de capital d'un montant global brut, prime d'émission incluse, au moins égale à 312 K€, serait souscrite par une partie des principaux créanciers ; les autres créanciers ne participant pas à cette augmentation de capital accordant des délais de règlements au-delà de l'exercice 2016.

Conformément à cet accord, le directoire a procédé à une augmentation de capital dont les modalités sont rappelées ci-après.

Réduction du capital social par minoration de la valeur nominale des actions

Ainsi, l'assemblée générale du 23 mai 2016 a décidé la réduction du capital social de 4 558 531,20 euros à 455 853,12 euros par voie de minoration de la valeur nominale des 45 585 312 actions composant le capital de la Société, qui a ainsi été ramenée de 0,10 euro à 0,01 euro.

Nomination de nouveaux membres du Conseil de Surveillance

Aussi, l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2016, a voté la nomination de nouveaux membres du Conseil de surveillance en remplacement des trois membres démissionnaires.

M. Julien TELLIER a été élu Président du Conseil de surveillance en remplacement de M. Julien ROMERO, M. Norbert Miguel Angel ALVAREZ FERNANDEZ a été désigné Vice-Président en remplacement de M. Mourad LAACHIR, et la société SCIL'EGLANTIER membre du Conseil en remplacement de la société SEPTIME.

Augmentation de capital

En date du 30 Juin 2016, le Directoire d'ACHETER-LOUER.FR a décidé de réaliser une levée de fonds par voie d'augmentations de capital d'un montant brut global initial, prime d'émission comprise, de 897 361,14 euros maximum, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (DPS), par émission d'un nombre de 44 868 057 actions nouvelles ordinaires chacune assorties de deux bons de souscription d'action (ABSA), avec un prix de souscription de 0,02 euro par ABSA, soit une prime d'émission de 0,01 euro.

Les ABSA ont été intégralement souscrites et libérées en espèces à hauteur de 585 K€ et par compensation de créances détenues par les créanciers fournisseurs de la société à hauteur de 312 K€.

Aux termes de ces opérations, le capital de la Société a été augmenté de 448 680,57 euros par l'émission de 44 868 057 actions nouvelles (soit une émission immédiate d'actions représentant 98% du capital social *pré-money*) pour le porter de 455 853,12 euros à 904 533,69 euros. Aujourd'hui, il s'élève à 904 533,69 euros divisé en 90 453 369 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

Les 89 736 114 bons de souscription d'actions (BSA) détachés des actions nouvelles donnent droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 0,02 euro et sont exerçables du 1^{er} Août 2016 jusqu'au 31 Juillet 2019. Ils ne font pas l'objet d'une cotation.

En cas d'exercice de la totalité des 89 736 114 BSA, il serait ainsi créé un nombre maximum de 89 736 114 actions nouvelles supplémentaires, représentant 99 % du capital social après réalisation des augmentations de capital initiales précitées.

Cette levée de fonds a permis de répondre aux objectifs que s'est fixé ACHETER-LOUER.FR, à savoir, pour le renforcement de sa structure financière et pour faire face à son besoin immédiat de trésorerie ce qui devrait permettre la mise en place de sa stratégie de développement sur le moyen et long terme.

Émission et attribution gratuite de BSA 2016 aux actionnaires historiques

Le 30 juin 2016, le directoire de la société ACHETER-LOUER.FR a décidé de procéder à l'émission de bons de souscription d'action (les « *BSA 2016* ») attribués gratuitement aux actionnaires de la Société, aux fins de leur permettre de limiter leur dilution suite à l'émission des ABSA tout en leur permettant d'être associés au développement futur de la Société.

Les actionnaires historiques de la société se sont ainsi vu attribuer gratuitement un BSA 2016 pour chaque action inscrite en compte à l'issue de la séance de bourse de la journée du 21 Juillet 2016 (à l'exception des 44 868 057 actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital en numéraire et par incorporation de créances qui n'ont pas donné droit à l'attribution gratuite de BSA 2016).

Il a ainsi été émis par la société un nombre total de 45 585 312 BSA 2016 admis à la cotation sur le marché ALTERNEXT D'EURONEXT PARIS SA sous le code ISIN FR0013188513, lesquels sont exerçables du 1^{er} Août 2016 jusqu'au 31 juillet 2017 (inclus).

Ainsi, 25 BSA 2016 donnent le droit de souscrire à 12 actions nouvelles au prix d'exercice de 0,02 euro par action nouvelle (soit, 0,01 euro de nominal et 0,01 euro de prime d'émission par action nouvelle).

Dans l'hypothèse où tous les BSA 2016 seraient exercés, le nombre d'actions émises serait de 21 880 949 (soit 24,19 % du capital social post augmentations de capital initiales précitées).

Le produit net de la souscription, d'un montant potentiel maximum de 437 619 euros en cas d'exercice de la totalité des BSA 2016, devrait permettre en outre à la société de renforcer ses fonds propres sur le moyen et long terme.

- **Evènements significatifs intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi**

La Société a constaté depuis le 31 décembre 2016 plusieurs augmentations de capital résultant de l'exercice de BSA :

- Le 17 Janvier, constatation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 102 500 euros par exercice de BSA.
- Le 17 Janvier, constatation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 14 584,80 euros par exercice de 1 458 480 BSA 2016.
- Le 23 Janvier, constatation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 55 000 euros par exercice de BSA.

- **Activités en matière de recherche et développement**

Il n'y a pas eu de frais de recherche engagés au cours de l'exercice. Les frais de développement ont été activés en 2016 à hauteur de 833 K€, contre 638 K€ en 2015.

- **Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

Après plusieurs années de réorganisation, ACHETER-LOUER.FR a achevé sa mutation au cours l'année 2016, ce qui devrait lui permettre de retrouver de meilleures performances économiques et financières en 2017 :

- La nouvelle organisation et une nouvelle gouvernance opérationnelle, tournée vers le développement sont désormais en place : les équipes et les nouveaux dirigeants peuvent ainsi consacrer toute leur énergie au déploiement commercial sur l'ensemble de la France.
- La variabilisation des coûts de production de la presse permet d'assurer une meilleure rentabilité.
- De nouveaux services de marketing digital à la performance sont actuellement commercialisés par ACHETER-LOUER.FR. Cette nouvelle orientation de la société pourrait constituer à l'avenir un relais de croissance et apporter une alternative crédible aux offres de la concurrence.
- L'innovation produit, avec l'élargissement de la gamme de services de marketing direct numérique,
- L'innovation commerciale, avec la poursuite de son développement commercial en régions.

Les quatre premiers mois de l'exercice 2017 se sont déroulés dans d'excellentes conditions :

- Le marché immobilier s'avère très dynamique ; agents immobiliers et promoteurs, principaux clients d'ACHETER-LOUER.FR, ont une activité soutenue et sont à la recherche de développement, ce qui contribue à soutenir l'offre de marketing à la performance du groupe. Le chiffre d'affaires est ainsi en progression sur les 4 premiers mois de 2017 par rapport à la même période de 2016.
- Sa nouvelle activité de comparaison et de mise en relation dans le domaine du logement réalise un excellent démarrage et a déjà conquis une dizaine de nouveaux clients, dont DEMECO, EMOOVZ (comparateur déménageurs) et plus récemment OUISTOCK.FR (stockage) et VERISURE (alarmes et télésurveillance).
- avec un point mort considérablement abaissé, aucune dette financière et une trésorerie désormais positive et amenée à se renforcer encore au cours des prochains mois, elle dispose des marges de manœuvres nécessaires pour préparer son avenir en toute sérénité.
- Dans ce cadre, ACHETER-LOUER.FR confirme qu'elle finalise son nouveau plan stratégique et étudie plusieurs options, dont le rapprochement avec un partenaire financier et/ou stratégique pour accélérer son développement lors des prochaines années. Comme indiqué dans son précédent communiqué, elle sera être en mesure de donner des informations concrètes à ce sujet au plus tard le 30 juin 2017.

1.2. Situation financière de la Société et du Groupe

- **Situation financière de la Société**

Au 31 décembre 2016, le montant des capitaux propres de la Société s'élève à 7 593 493 euros pour un capital social de 904 534 euros à cette même date et contre un montant des capitaux propres s'établissant à 6 456 742 euros au 31 décembre 2015.

Le montant des dettes financières de la Société s'élève à 1 414 euros au 31 décembre 2016, contre 3 655 euros au 31 décembre 2015.

- **Situation financière du Groupe**

Au 31 décembre 2016, le montant des capitaux propres consolidés du Groupe s'élève à 6 889 euros contre 5 727 euros au 31 décembre 2015.

Le montant de la dette financière consolidée du Groupe s'élève à 2 K€ au 31 décembre 2016 contre 4 K€ au 31 décembre 2015. Celui de la dette consolidée s'élève à 1 552 K€ contre 2 117 K€ au 31 décembre 2015.

La trésorerie consolidée au 31 décembre 2016 est de 46 K€ contre 197 K€ au 31 décembre 2015.

1.3. Description des principaux risques

- **Risques liés aux clients**

L'offre commerciale de la Société étant ciblée vers les professionnels de l'immobilier, la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisée auprès de personnes morales.

Aucun client ne représente individuellement une part significative du chiffre d'affaires de la Société, et celle-ci n'est donc pas confrontée à un risque de dépendance forte vis-à-vis d'un client spécifique.

La situation économique avait touché fortement les agences immobilières en 2009. Un grand nombre de fermetures d'agences avait eu lieu, de même que début 2010. Une nouvelle dégradation de l'environnement économique ainsi que de la situation des agents immobiliers en 2017 constituerait un risque important pour la Société.

- **Risques liés aux contrats de partenariat**

La Société a conclu de nombreux contrats de partenariats et accords non exclusifs avec plusieurs groupes immobiliers nationaux ou régionaux ainsi qu'avec des partenaires présents sur Internet lui permettant d'offrir des services complémentaires à son offre. Ces partenariats sont conclus pour une durée de 1 à 2 ans.

Aucune assurance ne peut être donnée pour l'avenir quant à la qualité de ces relations, au fonctionnement, au renouvellement ou à la pérennité des différents accords conclus.

- **Risques liés à la faculté de s'adapter aux fluctuations de l'activité**

La Société a vécu en 2009 une année de forte contraction de son activité, suivie d'un redémarrage entre 2010 et 2014. Une nouvelle contraction en 2017 constituerait un risque.

- **Risques liés à la conjoncture du marché immobilier**

L'activité de la Société dépend indirectement de la santé économique du marché immobilier ancien qui après avoir traversé une période de crise sévère en 2009, s'est nettement redressé entre 2010 et 2011, puis a connu une nouvelle baisse en 2012, une stagnation en 2013, 2014 et 2015, et une reprise en 2016.

- **Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes-clés**

Le succès d'ACHETER-LOUER.FR repose en partie sur la qualité et l'implication de ses dirigeants, Messieurs Laurent CAMPAGNOLO et Norbert ALVAREZ. Leur départ pourrait avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats et la situation financière de la Société.

Toutefois, la Société considère qu'une grande partie des fonctions assumées par les dirigeants pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant, après une période d'adaptation et/ou de formation.

- **Risques liés à la dépendance vis-à-vis de fournisseurs**

ACHETER-LOUER.FR n'a pas de risques majeurs vis à vis de ses fournisseurs.

- **Risques liés à la situation financière de la Société**

Le niveau actuel des fonds propres et de la trésorerie de la Société pourrait être insuffisant pour envisager le maintien du développement de ses activités et pour pouvoir commercialiser ses nouveaux produits fondés sur le marketing à la performance.

Compte tenu de cette situation, la Société a décidé d'examiner plus activement les options de financement les plus opportunes, y compris sous la forme d'augmentations de capital social, par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à son capital.

1.4. Activité de la filiale EDITIONS PARIS IMMOBILIER

EDITIONS PARIS IMMOBILIER est un spécialiste de la vente d'espaces d'annonces immobilières sur PARIS intra-muros, détenues à 99,63 % par ACHETER-LOUER.FR.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 76 012 euros au 31 décembre 2016 contre 186 045 € au 31 décembre 2015 soit une baisse de 59,13%.

Le chiffre d'affaires d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER s'est élevé au titre de l'exercice 2016 à 56 012 euros en baisse de 60,86% par rapport à un chiffre d'affaires de 143 134 euros réalisé au cours de l'exercice 2015.

Après déduction des charges d'exploitation qui se sont élevées à 49 351 euros (contre 364 745 euros en 2015), le résultat d'exploitation se traduit par un bénéfice de 26 661 euros contre une perte de (178 700 euros) au titre de l'exercice 2015.

Le résultat financier est une perte de (48) euros contre une perte de (400) euros en 2015.

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 15 280 euros contre une perte de (61 583) euros en 2015.

Le résultat net d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER pour l'exercice 2016 est un bénéfice de 41 893 euros, contre une perte de (240 682) euros au titre de l'exercice 2015.

- **Evènements significatifs depuis le début de l'exercice écoulé.**

Aucun autre évènement significatif intervenu depuis le début de l'exercice écoulé ne nous semble devoir être signalé.

II. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

2.1. Comptes sociaux de la Société ACHETER-LOUER.FR

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2016, exclusivement réalisé en France, s'est élevé à 2 442 510 euros, à comparer à un chiffre d'affaire d'un montant de 2 352 933 euros au titre de l'exercice 2015, soit une hausse de 3,81%.

Les produits d'exploitation de la Société s'élèvent à 3 417 250 euros au 31 décembre 2016 contre 3 303 074 euros au 31 décembre 2015 soit une hausse de 3,46%.

Après déduction des charges d'exploitation (y compris la dotation aux provisions sur immobilisations incorporelles) qui se sont élevées à 3 147 784 euros contre 6 043 113 en 2015, le résultat d'exploitation 2016 se solde par un bénéfice de 269 467 euros à comparer à un résultat d'exploitation déficitaire d'un montant de (2 740 039) euros en 2015.

Cette baisse significative des charges d'exploitation est d'abord due à la restructuration réalisée en 2015, et également à la variabilisation des coûts de production de l'activité presse.

Le résultat financier de l'exercice 2016 est une perte de (4 468) euros, à comparer à une perte de (7 174) euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice 2016 est un bénéfice de 264 999 euros, à comparer à un résultat courant avant impôts de (2 747 213) euros réalisé au cours de l'exercice 2015.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2016 est un bénéfice de 44 054 euros contre une perte de (143 158) euros au titre de l'exercice 2015.

Le résultat net de l'exercice 2016 est un bénéfice de 309 052 euros contre une perte d'un montant de (2 890 371) euros au titre de l'exercice 2015.

2.2. Comptes consolidés

La société mère, ACHETER-LOUER.FR, consolide la société EDITIONS PARIS IMMOBILIER, filiale à 99,9%, selon la méthode de l'intégration globale.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le montant consolidé des produits d'exploitation s'élève à 3 437 K€ contre 3 305 K€ au 31 décembre 2015.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe au cours dudit exercice s'élève à 2 443 K€ contre 2 312 K€ au titre de l'exercice 2015.

Les charges d'exploitation s'élèvent à (3 157) K€ contre (6 243) K€ en 2015 et se ventilent de la manière suivante :

En K€	2016	2015
Charges de personnel :	(1 104)	(1 391)
Autres charges d'exploitation :	(1 076)	(1 391)
Impôts et taxes :	(40)	(43)
Amortissement et dotations nettes de reprises de provisions :	(937)	(3 418)
Total	(3 157)	(6 243)

Le résultat d'exploitation consolidé est un bénéfice de 280 K€ contre une perte de (2 938) K€ en 2015.

Le résultat financier est une perte de (5) K€ contre une perte de (8) K€ en 2015.

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 59 K€ contre une perte de (205) K€ en 2015.

Au 31 décembre 2016, le résultat net consolidé du Groupe s'établit à 335 K€, de même que le résultat net part du groupe de 2016 s'élève à 335K€ comparé à celui au 31 décembre 2015 qui s'élève à (3149) K€.

En K€	2016	2015	Variation 2016 / 2015
Produits d'exploitation consolidés	3 437	3 305	3.99%
Résultat d'exploitation consolidé avant dotation aux provisions sur immobilisations incorporelles	1 100	-777	na
Résultat d'exploitation consolidé	280	-2 938	na
Résultat courant consolidé	276	-2 946	na
Résultat net consolidé	335	-3 149	na

La trésorerie du groupe s'établit à 46 K€ contre 197 K€ au 31 décembre 2015.

Les capitaux propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent à la clôture de l'exercice 2016 à 6 889 K€ contre 5 727 K€ 31 décembre 2015.

2.3. Proposition d'affectation du résultat net de l'exercice

Le résultat social d'ACHETER-LOUER.FR pour l'exercice 2016 est un bénéfice qui ressort à 309 052 euros, et que nous vous proposons d'affecter au compte de report à nouveau qui serait porté de (3 185 401) euros à (2 876 349) euros.

2.4. Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément à la loi, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

2.5. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (*Annexe n°1*).

2.6. Délais de règlement

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.411-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans les tableaux ci-après, de la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs par date d'échéance.

- Au 31/12/2016

(En €)	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir ¹	0	116 747	0	116 747
Dettes échues ²	0	35 915	221 049	256 964
Montant total TTC ³	0	152 662	221 049	373 711

(1) Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

(2) Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

(3) Dont créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

- Au 31/12/2015

(En €)	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir ¹	0	172 744	0	172 744
Dettes échues ²	0	58 422	315 969	374 392
Montant total TTC ³	0	231 167	315 969	547 136

(1) Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

(2) Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

(3) Dont créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de sa filiale.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan (*cf. § 4.4 de l'annexe des comptes sociaux*).

Conformément à l'article L.233-6 du nouveau Code de commerce, il est précisé que la Société n'a réalisé aucune prise de participation dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République Française au cours de l'exercice écoulé.

IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

4.1. Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social s'élevait à 904 533,69 euros, divisé en 90 453 369 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

4.2. Evolution de capital social

Depuis le début de l'exercice écoulé, le capital social a évolué comme suit :

Date	Opération	Nombre d'action avant	Nombre d'action après	Valeur nominale	Montant du capital
17/01/17 ⁽¹⁾	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	90 453 369	102 161 849	0.01 €	1 021 618,49€
23/01/17	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	102 161 849	107 661 849	0,01 €	1 076 618,49 €

(1) Date de constatation de l'augmentation de capital par exercice BSA

Il est renvoyé au *paragraphe 1.1* ci-dessus pour de plus amples précisions sur ces opérations.

4.3 Actionnaires détenant plus de 5% au 31 décembre 2016

En application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital au 31 décembre 2016 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
ELIXIS DIGITAL	15 642 714	17.3%	15 642 714	17.2%
PUBLIC	74 810 655	82.7%	75 243 143	82.8%
TOTAL	90 453 369	100,0%	90 885 857	100,0%

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire, autre que celui mentionné dans le tableau ci-dessus, ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2016 et aucune autre modification dans la répartition du capital n'a été portée à la connaissance de la Société depuis cette date.

4.4 Capital potentiel

- **Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions**

Depuis le début de l'exercice écoulé, le directoire n'a procédé à la mise en place d'aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions. Il n'existait aucune option en vigueur au cours de l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions légales, les informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions figurent dans le rapport spécial du directoire établi en application des dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce.

- **Information sur les attributions gratuites d'actions**

Depuis le début de l'exercice écoulé, le directoire n'a procédé à la mise en place d'aucun plan d'attribution d'actions gratuites. Au 31 décembre 2016, aucun plan n'était encore en vigueur.

Conformément aux dispositions légales, les informations sur les plans d'attribution gratuite d'actions sont contenues dans le rapport spécial du Directoire prévu à l'article L225-197-4 du Code de commerce.

- **Information sur les valeurs mobilières donnant accès au capital**

Le 17 janvier 2017, la Société a constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 102 500 euros par exercice de BSA ainsi qu'une augmentation de capital d'un montant nominal de 14 584,80 euros par exercice de BSA 2016.

Le 23 janvier 2017, la Société a constaté une augmentation de capital d'un montant global de 55 000 euros par exercice de BSA.

Il est précisé qu'à la date d'établissement du présent rapport, le nombre de BSA n'ayant pas été exercés est de 62 986 114 et le nombre de BSA 2016 n'ayant pas été exercés est de 33 405 387.

4.5 Auto détention - Autocontrôle

La Société ne détient aucune de ses propres actions et n'a procédé depuis le début de l'exercice écoulé à aucune acquisition ou cession de ses propres actions.

Conformément aux dispositions de l'article R.233-19 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a procédé, au cours de l'exercice écoulé, à aucune aliénation en application des dispositions de l'article L.233-29 du Code de commerce relatif aux participations réciproques.

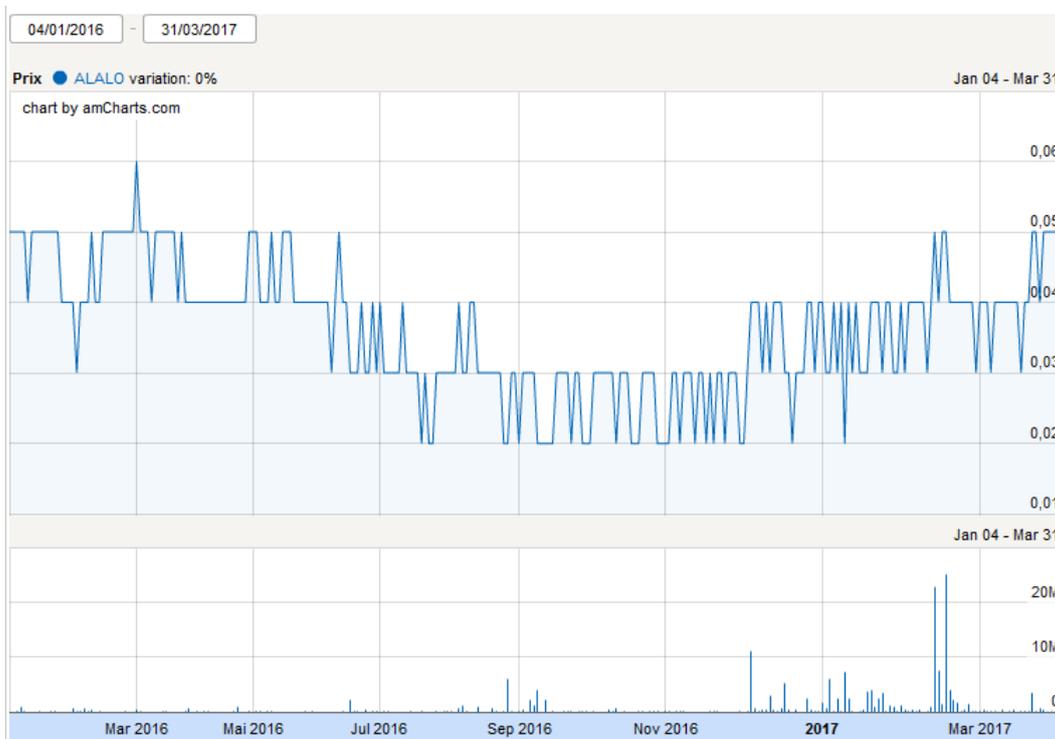
4.6 Evolution du cours de bourse

Il est rappelé que les actions d'ACHETER-LOUER.FR sont admises à la cotation sur le marché ALTERNEXT Paris depuis le 23 juillet 2007 (Code ISIN FR0010493510 – Mnémonique : ALALO).

Le cours d'introduction en bourse était de 5,30 €.

Au 31 mars 2017, date de l'établissement de ce rapport par le directoire de la Société, l'action d'ACHETER-LOUER.FR cotait 0,05 € soit une capitalisation boursière de 5 M€.

Au 31 décembre 2016, l'action d'ACHETER-LOUER.FR cotait 0,04 €, soit une capitalisation totale de 3 M€. Depuis le début de l'exercice écoulé, le cours de bourse a évolué comme suit :



V. RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

5.1. Ressources humaines

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 20 salariés au 31 décembre 2016 contre 22 au 31 décembre 2015, tous employés en France, et localisés sur le site des ULIS (91 Essonne).

5.2. Actionnariat salarié

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a procédé à aucune acquisition d'action destinée aux salariés.

Au 31 décembre 2016, la Société n'a mis en place aucun plan d'épargne entreprise permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

Enfin, les salariés ne détiennent directement ou indirectement aucune action de la Société qui serait soumise à une clause d'incessibilité prévue par la réglementation en vigueur à l'exception des actions attribuées gratuitement en vertu des dispositions des articles L225-197-4 du Code de commerce qui sont soumises à une période d'incessibilité de deux ans à compter de la date d'attribution définitive desdites actions.

VI. MANDATAIRES SOCIAUX

6.1. Mandataires sociaux jusqu'au 23 mai 2016

Nom	Date de nomination / renouvellement du mandat	Date d'échéance	Fonction principale dans la Société	Fonction principale exercée en dehors du Groupe	Mandat ou fonctions exercés hors de la Société
Laurent CAMPAGNOLO	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Président du Directoire Directeur général délégué	-	Néant
Norbert ALVAREZ	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Membre du Directoire et Directeur Général	-	Néant
Julien ROMERO	AG du 30/06/2015	23/05/2016 (*)	Président du Conseil de surveillance	-	PDG d'Elixis
Mourad LAACHIR	AG du 30/06/2015	23/05/2016 (*)	Vice-Président du Conseil de surveillance	-	DG d'Elixis
SEPTIME représentée par Augustin VATUS	AG du 30/06/2015	23/05/2016 (*)	Membre du Conseil de surveillance	-	DG d'Elixis

(*) Les membres du Conseil de surveillance, démissionnaires, ont été remplacés par l'AG du 23 mai 2016 (cf. tableau figurant au §6.2 ci-après)

6.2. Mandataires sociaux depuis le 23 mai 2016

Nom	Date de nomination / renouvellement du mandat	Date d'échéance	Fonction principale dans la Société	Fonction principale exercée en dehors du Groupe	Mandat ou fonctions exercés hors de la Société
Laurent CAMPAGNOLO	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Président du Directoire Directeur général délégué	-	Néant
Norbert ALVAREZ	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Membre du Directoire et Directeur Général	-	Néant
Julien TELLIER	AG du 23/05/2016	AGOA sur les comptes 2020(*)	Président du Conseil de surveillance Responsable commercial	-	Néant
Miguel Angel ALVAREZ FERNANDEZ	AG du 23/05/2016	AGOA sur les comptes 2020(*)	Vice-Président du Conseil de surveillance	-	Néant
SCI L'EGLANTIER représentée par Catherine CAMPAGNOLO	AG du 23/05/2016	AGOA sur les comptes 2020(*)	Membre du Conseil de surveillance	-	Gérante de l'EURL Les Écuries Du Val D'automne

(*) Nommés en remplacement des membres du Conseil de surveillance, démissionnaires, par l'AG du 23 mai 2016

6.3. Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

En application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-22 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, il est précisé qu'aucune opération réalisée par les dirigeants ou les personnes qui leur sont liées sur les titres de la Société au cours de l'exercice écoulé n'a été communiquée à la Société, conformément aux dispositions précitées.

VII. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Charges somptuaires (art. 223 *quater* et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 *quater* et 39-4 du Code général des impôts.

7.2. Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts à l'exception des frais suivants :

- Pénalité, Amendes : 161 € ;
- Taxes sur les voitures particulières des sociétés : 1233 €
- Provisions et charges à payer non déductibles : 0 €

7.3 Succursales

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, il est précisé qu'à la date du présent rapport, la Société ne dispose d'aucune succursale.

VIII. TABLEAU DES DELEGATIONS FINANCIERES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire en matière d'augmentations de capital est annexé au présent rapport (*Annexe n°2*). Ce tableau indique, le cas échéant, l'utilisation faite de ces délégations.

IX. DECISION A PRENDRE

Néant.

ooOoo

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver.

Le Directoire

ANNEXE 1 – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
<i>a) Capital social</i>	904 534	4 558 531	3 658 904	3 158 903	1 051 854
<i>b) Nombre d'actions émises</i>	90 453 369	45 585 312	36 589 039	31 589 031	10 518 537
<i>c) Nombre d'obligations convertibles en actions</i>				5 000 008	
II - Résultat global des opérations effectives					
<i>a) Chiffre d'affaires hors taxes</i>	2 442 510	2 352 933	2 677 591	3 030 012	4 057 503
<i>b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	1 112 399	55 027	762 236	631 703	293 290
<i>c) Impôt sur les bénéfices</i>					
<i>d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	1 112 399	55 027	762 236	706 910	293 290
<i>e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	309 052	-2 890 371	196 915	114 930	-336 652
<i>f) Montants des bénéfices distribués</i>					
<i>g) Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
<i>a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	0.01229	0.00121	0.02083	0.02238	0.02788
<i>b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	0.00342	-0.06341	0.00538	0.00363	-0.03200
<i>c) Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
<i>a) Nombre de salariés</i>	20	22	25	26	27
<i>b) Montant de la masse salariale</i>	785 725	938 602	945 065	969 907	1 209 651
<i>c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	318 290	389 222	373 146	391 502	499 624

ANNEXE 2 - TABLEAU DES AUTORISATIONS FINANCIERES

Autorisation	Source de l'autorisation	Durée	Montant nominal maximum d'émission	Caractéristiques particulières de l'opération	Utilisation de l'autorisation
(1) Augmentation du capital social, par émission d'actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.	AGM du 30 juin 2015 (8 ^{ème} & 11 ^{ème} résolution)	26 mois (30 août 2017)	3 000 000 € (Plafond spécifique et plafond maximum global)	Le montant total des augmentations de capital ne peut être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices existant lors de l'augmentation de capital.	Le Directoire du 30 juin 2016 a fait usage de cette délégation pour décider une augmentation de capital par voie d'émission de bons de souscription d'actions (« BSA 2016 ») à attribuer gratuitement aux actionnaires de la Société. Le produit brut de l'émission des actions nouvelles résultant de l'exercice de la totalité des BSA 2016 serait de 437 618,98 euros (dont 218 808,49 euros de nominal et 218 808,49 euros de prime d'émission).
(2) Augmentation du capital par émission d'actions ordinaires et/ ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de Créance avec suppression du droit préférentiel de souscription.	AGM du 30 juin 2015 (9 ^{ème} résolution)	26 mois (30 août 2017)	3 000 000 € Dans la limite du plafond global visé au (1)	Le prix d'émission des titres doit être fixé dans une fourchette comprise entre 65% et 130% de la moyenne, éventuellement pondérée, des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant le jour de la fixation du prix d'émission	
Autorisation d'augmenter le montant des émissions visées au (1) et (2) ci-dessus en cas de demandes excédentaires.	AGM du 30 juin 2015 (10 ^{ème} résolution)	26 mois (30 août 2017)	3 000 000 € Dans la limite du plafond global visé au (1)	Augmentation du nombre de titres à émettre dans le délai de 30 jours à compter de la clôture des souscriptions, dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.	
Augmentation du capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de Commerce.	AGM du 30 juin 2015 (11 ^{ème} résolution)	18 mois (expirée depuis le 30 décembre 2016)	Dans la limite du plafond global de 3 000 000 euros visés au (1)	Le prix d'émission des titres doit être fixé dans une fourchette comprise entre 65% et 130% de la moyenne, éventuellement pondérée, des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant le jour de la fixation du prix d'émission.	Le Directoire du 30 juin 2016 a fait usage de cette délégation pour décider une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant global brut maximum de 837 361,14 euros (dont 418 680,57 euros de nominal et 418 680,57 euros de prime d'émission) par voie d'émission d'ABSA. Le produit brut de l'émission des actions nouvelles résultant de l'exercice de la totalité des BSA, serait de 2 512 083,42 euros (soit 1 256 041,71 euros de nominal et 1 256 041,71 euros de prime d'émission).

<p>Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription</p>	<p>AGM du 30 juin 2015 (12^{ème} résolution)</p>	<p>26 mois (30 août 2017)</p>	<p>Dans la limite de 20% du capital social par an et du plafond global visé au (1)</p>	<p>Le prix de souscription des titres émis doit être fixé dans une fourchette comprise entre 65% et 130% de la moyenne des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant le jour de la fixation du prix d'émission</p>	<p>Le Directoire du 30 juin 2016 a fait usage de cette délégation pour décider une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'un placement privé au sein d'un cercle restreint d'investisseurs, d'un montant global brut maximum, de 60 000 euros (dont 30 000 euros de nominal et 30 000 euros de prime d'émission), par voie d'émission d'ABSA au prix unitaire de 0,02 euro.</p> <p>Le produit brut de l'émission des actions nouvelles résultant de l'exercice de la totalité des BSA, serait de 180 000 euros (soit 90 000 euros de nominal et 90 000 euros de prime d'émission).</p>
---	--	-------------------------------	--	--	--